VENTES A L'ENCAN

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de Théodor Bioum, coin de l'avenue Washington et de la rue Roman.

LE MARDI, 26 AVRIL 1904, A 11 HEURES A. M.

Vendue pour se retirer des affaires

22 belles vaches Holstein et Durham, un beau taureau Holstein, 6 bons chevaux de labour, 2 charrettes à lait, 2 wagons à fourrage, 2 charrettes à bascule, 1 buggy, un Surrey une faucheuse McCormick, un râteau à foin McCormick, une auge à foin McCormick, une moissonneuse, 3 jeux de harnais, 2 jeux de harnais pour tombereaux, une auge à fourrage un abreuvoir, 100 livres de résine, un jeux bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Toutes les sommes au dessous de Cent Dollars comptant sur les lieux. Toutes les sommes au dessus de Cent Dollars, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur achetant le plus du stock aura la clientèle, aussi 100 volailles.

N'oubliez pas la date et l'endroit. Pas de limite

E. S. COBB, Encanteur. Bureau 925 rue Gravier.

22 avril—22 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Eve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,287—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Eve, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 22 av—1f

Dans l'affaire de Hugh Gaen Riddell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,269—Division A—Attendu que Mme Adolphine Harper Case, femme de Hugh Gaen Riddell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de feu Hugh Gaen Riddell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats. 21 av—21 25 30

Succession de Thomas J. McTague.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 71,915—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emm Wilmot veuve de Thomas J. McTague, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo W. Flynn, avocat. 21 av—21 25 30

Succession de Nicholas B. Trist

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,515—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Augustine Gordon Trist exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats. 21 avril—21 25 30

Succession de John W. Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73,261—Division D—Attendu que Mme Alice Fleming veuve de John W. Naber, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Naber décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J. Maloney, avocat. 21avril—21 25 30

Succession de Odile Strobel

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,041 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Knower, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fred. Denbel, Jr., avocat. 20 av—20 24 29

Succession de S. M. Eaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,274—Division E—Attendu que Mme Mary J. McKenna a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Eaton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats. 20 avril—20 24 29

Succession de Jacob Reuther.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,708—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final, présenté par Mme Regina Reuther, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat. 13avril—13 17 22

Succession de Walter B. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,206—Division E—Attendu que E. M. Cahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter B. Nugent, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Cahn, Geo. W. Moore avocats. 13 av—13 17 22

Succession de Henry Bardt et femme Fredericka Lang.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,605—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick William Bardt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat. 13 av—13 17 22

Succession de Mme Mary Grimm, Veuve de Michael Grimm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,511—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Garvey, femme de M. J. Ormond, et M. J. Ormond, son mari, exécuteurs testamentaires datifs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 13 av—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Connue comme maison double Nos 1123 et 1125 rue Touro (anciennement Union).

Contenant 4 chambres de chaque côté, ensemble avec bâtisse dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté. Le terrain mesurant 30x120.

Clémence Mailhes veuve de Pierre Bialas vs Lawson F. Garic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,182—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro (anciennement Union), St-Claude (anciennement Bons Enfants), Marais (anciennement Moraies), et Français, ledit lot de terre faisant partie du lot No 206 dudit ilet No 19, du nouveau faubourg Marigny et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Touro (anciennement Union) sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Robert Legier & W. L. Gleason avocats pour la plaignante
22 av—22 29—mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue Clara, entre les rues Poydras et Lafayette.

Mlle Elizabeth Dougherty vs Mme Rosaline Kelly, femme de John P. Cousins, et Joseph M. Cousins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,473—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par le No 14 sur un plan fait par L. H. Pilié daté le 9 décembre 1854, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Hero avocat pour la plaignante
2 avr—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues Eliza et Alix; ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigue du lot No vingt dudit ilet, et mesurant quarante sept pieds quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins avocat pour le plaignant. 2 av—2 8 15 22 29—mai 5

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MICHEL MOSES.

No 72,893—Cour Civile de District, Div. C.

PROPRIETE DU DEUXIEME DISTRICT

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune—JEUDI, le 12 mai 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 31 mars 1904, par l'Hon. John St. Paul juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc, située dans le Deuxième District de cette ville, ilet 313, borné par les rues St Philippe, Dumaine, N. Rocheblave et N. Tonti, formant l'encoignure des rues St Philippe et N. Rocheblave, mesurant 48 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, et 49 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, 87 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à la rue N. Rocheblave, et 87 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Tonti, plus ou moins. Ladite portion de terre est maintenant désignée comme lot 3 sur la liste d'assessements

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit d'un an, comme représenté par un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur, du prix d'achat, le jour de la vente, et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, aux frais de l'acquéreur. Wm R. Ker, avocat.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double, 823 et 825 avenue Atlantique, près des bâtisses du "Southern Pacific."

Succession de Lucy Holland ou Wright, veuve de John Morris.

No 72,265 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mars 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique et Slidell et la rue Homer, désigné comme le lot No Six de l'ilet 144 sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1847 et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente deux (32) pieds trois (3) pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois (123) pieds huit (8) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le joli cottage double Nos 823 et 825 avenue Atlantique, retiré de la banquette, avec barrière sur le devant, contenant galerie sur le devant, 5 chambres et cabinet de chaque côté, citernes et hangar et se loue à $10 par mois de chaque côté

Conditions — Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1904, et l'acte de vente pardevant W. J. Hennessy, notaire, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessey, avocat.
31 mars—31—av 3 10 17 24—mai 1 3

Annonce judiciaire—Terre de valeur à West Carroll—Succession de J. A. C. Wadsworth—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 48,526.

Devant être vendu à l'enchère publique, LUNDI 9 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 avril 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans la paroisse Ouest Carroll, décrite comme le East 1/2 of Section 4 Township 20 N. R. 9. Conditions comptant. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Chas. Louque, avocat. 9 av—9 16 23 30—mai 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire d'Una Pace femme de James W. Elizardi, priant pour une monition.

No 73,114—Etat de la Louisiane pour la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Attendu que Mme Una Pace, femme de James W. Elizardi, a le 25me jour de mars 1904, par acte passé pardevant Edwin H. Seymour notaire en cette ville acquis de la succession de Louise Emilie Fasterling, veuve de George Frederick Sturm, la propriété ci-après décrite, au prix et pour la somme de deux mille dollars ($2,000) payable comptant, d'après l'acte de vente enregistré au bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 197, folio 325, fait en confirmation de l'adjudication à ladite Mme Una Pace femme de James W. Elizardi, à l'enchère publique le 19me jour de novembre 1903, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par Jacob Reinach, encanteur de cette ville, en vertu d'un ordre daté et signé le 12me jour d'octobre 1903, par l'Honorable John St Paul juge de la Cour Civile de District, Division C, de cette paroisse agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Mme Louise Emilie Fasterling, veuve de George Frederick Sturm, étant le No 68,923 du dossier de cette cour ordonnant la vente de la propriété foncière ci-après décrite, après annonces légales publiées en langue anglaise dans le "New Orleans Picayune" et en langue française dans "l'Abeille de la Nouvelle Orléans" les 15, 18 et 25 octobre et les 1, 15 et 18 novembre 1903.

Attendu que ladite Mme Una Pace femme de James W. Elizardi, a fait application à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des "Revised Statutes" de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 16 mars 1870 et communément connus comme "Un acte pour la révision des statuts d'un caractère général."

Maintenant, en conséquence, qu'il soit connu que toutes les personnes intéressées dans cette affaire soient citées et convoquées au nom de l'Etat de la Louisiane et la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lesquelles peuvent établir aucun droit, titre ou réclamation dans et à la propriété ci-après décrite en conséquence d'aucune informalité dans l'ordre, décret ou jugement de la Cour sous lequel la vente ci-dessus référé a été faite, ou aucune irrégularité ou illégalité dans l'assessement et annonce au moment ou la manière de ladite vente ou pour aucun autre défaut quelqu'il soit de faire valoir pendant trente jours (30) du jour et de la date sur laquelle cette monition est premièrement annoncée dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Une certaine étendue ou portion de terre désignée comme partie des lots Dix et Onze, Propriété de Plantation, située dans le cinquième district de cette ville, étant la partie du fond de l'étendue originale acquise par George F. Sturm de L. J. Dufilho et femme le 29 avril 1856, le titre enregistré dans le bureau des Transferts, livre 71, folio 92, ayant une largeur de un et un demi (1 1/2) arpents commençant environ 2,575 pieds de la marque basse de l'eau du fleuve Mississippi ou 2,500 pieds du centre de la levée, le long des lignes du côté supérieur et inférieur des propriétés Pace et Leonhardt; de là s'étendant en profondeur entre lignes vers le fond environ 5,023 pieds des terres de Wm H. Seymour, ou ses représentants, comme il sera démontré par le plan de Daney & Waddill, voyers et ingénieurs civils, daté le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, aussi par le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du jury de police de la paroisse d'Orléans, rive droite, et Charles Lucas Lewis, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février et le 1er mai 1870, déposé en l'étude de William H. Seymour, Notaire en cette ville ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1904.
(Signé) GEO. L. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
CHAS. T. SONIAT, Avocat.
3 avril—3 18—mai 2

THE MONONGAHELA RIVER
Consolidated
COAL & COKE CO

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent, Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—
315 rue Carondelet,
PHONE 376.
Dry Dock, à Alger, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983; rue Quartier, entre Decatur et Chartres, Phone 4838.
13 sept—8m—dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

Mardi, le 17 mai 1904

Succession de John Strate.

No 72,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

La Plus Grande Occasion d'Acquérir LES Propriétés de Plus Grandes Valeurs

—DU—

DISTRICT "TENDERLOIN"

Nos 213-15 rue N Bassin (entre les rues Iberville et Bienville).
Louée $150.00 par mois.

Nos 1211-13 rue Iberville (entre les rues Bassin et Franklin).
Louée pour environ $125.00 par mois.

L'encoignure des rues Iberville et Franklin, bornée par les rues Bienville et Bassin.
Louée pour environ $125.00 par mois.

La propriété ci-dessus est connue comme 1215-19 Iberville et 206-08 Franklin.

Si vous désirez un Revenu, comme un Placement en Propriétés Foncières, vous feriez bien de vous renseigner au sujet des Propriétés ci-dessus

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 17 mai 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 11 avril 1904 et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville et désigné comme lot No 1 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 32' de face à la rue Bassin sur une profondeur de 83' 4" et 6" entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme le lot No 3, sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ou devis, ledit lot de terre mesurant 27' 4" 5" de face à la rue Iberville (anciennement Douane), sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, de 41' 8" et une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Bassin, de 42' 3" et une largeur dans le fond de 18' 0" et de là 9' 4" et 5."

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville (anciennement Douane), Bassin, N. Franklin et Bienville, désigné comme lot numéro 2 sur un plan ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 mars 1904.

D'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 24' 10" et 2" de face à la rue Iberville (anciennement Douane) sur une profondeur et façade à la rue Franklin de 106' 6" et 7" et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 41' 6" 0", de là s'élargissant sur une ligne interrompue 13' 9" 3" (9' 4" 5" et 9' 4" et 6"" et de là une deuxième profondeur de 32' 1" et 7" quand ledit lot s'élargit 2' 0" et a une troisième profondeur de 32 et une largeur sur la ligne du fond de 44' 6" et 6".

Ledit plan d'Edgar Pilié, voyer, des propriétés ci-dessus décrites est annexé à un inventaire fait par Robert J. Maloney, notaire public dans la succession ci-dessus, le 21 mars 1904 et peut être inspecté au bureau dudit notaire, No 137 rue Carondelet (Gallier Court).

Conditions—Un moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, et endossé par lui portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1904, les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur, No 846 rue Commune.

N. B.—Un dépôt de 10 0/0 doit être fait au moment de l'adjudication par l'acquéreur.

Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.
16avril—16 17 24—mai 1 8 15 17

Succession de John C. Woodville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,705—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Harris, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. Rivers Richardson, avocat. 13 av—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower et Patrick Trower consolidée

Nos 70,482 et 72,872 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. H. McCaleb, Jr. avocat.
9 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bons Lots pour Construire,

Rue Baudin, entre les rues Télémaque et D'Hemécourt.
Succession de Henry Slater.
No 73,052—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique et en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1904, de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Télémaque, D'Hemécourt et Genois, désigné par les Nos 23 et 24, sur un devis par J. A. D'Hemécourt député voyer de ville, daté le 8 juillet 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 18 juillet 1873 les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Conditions—1/2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904

L'acte de vente pardevant Valentine J. Steinitz, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Geo. J. Untereiner, avocat.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste-Anne entre les rues Galvez et Miro.
Succession de John A. Wagner.
No 68,395—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 8 avril 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Ste-Anne et Dumaine, désigné comme partie du lot No 16 de l'ilet 18 sur un plan de J. A. D'Hemécourt, daté le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire et ayant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 1½ pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904; dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.
Carroll et Carroll, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 27 Avril 1904,

NEUF MULETS,
UN CHEVAL,
CINQ WAGONS,
UN PIANO, et

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Au No 2630 rue du Quartier, A midi et demi.

Succession de John Strate.

No. 72,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MERCREDI le 27 avril 1904, moi, PETER GALLAGHER—un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente au No 2630 rue du Quartier, entre les rues Dorgenois et Broad, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 11 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.
PETER GALLAGHER, Encanteur. No 846 rue Commune.
Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.
17 avril—17 20 24 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapène, dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 22), dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et l'allée Rousseau, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125 11 4 de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur, 336 rue Carondelet.
17 av—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Dans l'affaire de "Port Vincent Brick and Stave Company Limited.

La Propriété Foncière, aussi l'installation et l'équipement d'une fabrique de briques et de douves ou scierie de planches.

Située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane. No 72,126, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet—MARDI 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 avril 1904, de l'Hon. John St Paul juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir:

PROPRIETE FONCIERE.

1° Une certaine étendue de terre située près de la ville de Port Vincent dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane connue et décrite comme suit, à savoir: Commençant à un "iron stob" sur la rivière Amite, rive est, où les terres de A. Collins & Co sont contiguës, de là courant nord-est 46 et 36—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté vers le sud 5 et 60—100 chaînes à un "iron stob", de là sud-ouest à un "iron stob" 9 et 52—100 chaînes, de là au côté est 26 et 99—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté sud 15 et 10—100 chaînes à un "iron stob" sur la rive est de la rivière Amite, de là en remontant la rivière jusqu'à un noyer marqué d'une croix X et trois ébréchements, de là nord est 4 et 36—100 chaînes à un cyprès avec une croix sur le même, de là du côté ouest 16 et 44—100 chaînes à un noyer avec une croix et trois ébréchements, de là sud ouest 16 et 44—100 chaînes à un "iron stob", la rive Est de la rivière Amite, de là en remontant la rive de la rivière Amite jusqu'au point de départ. ladite étendue de terre contient 64 acres, plus ou moins, étant la même propriété que la non incorporée Port Vincent Brick & Stave Company, acquit de George Cambre et Als, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent lesdites améliorations consistant de cinq cottages, demeure et une grange.

2° Une certaine étendue de terre acquise de Henry Merritt de Winnfield, Kansas le 16 décembre 1889 et enregistrée dans le livre 9, pages 65, 66 et 67 le 30 novembre 1895, ladite étendue de terre contient 12 acres, plus ou moins, situés dans la paroisse Livingston, Etat de la Louisiane, contigue à la ville de Port Vincent, borné du côté est par la propriété de Chas Scivique et Charles Cambre, du côté sud par les terres de George Cambre, du côté ouest par la rivière Amite et du côté nord par la ville de Port Vincent excepté une se trouvant réservé de 50 pieds se trouvant à l'encoignure du "gin lot," connue comme l'encoignure sud est et désignée par un "iron stob," aussi démontré dans l'acte de vente de A. Collins & Cing le 20 janvier 1902, pardevant Jos. S. Hebert, notaire, comme étant montré dans une étendue de terre dans l'espace pour le même dans le titre, de là allant dans la direction sud ouest 50 pieds à un "iron stob," de là ou est à la rivière Amite.

Excepté une certaine étendue de terre mesurant six cent soixante-seize pieds (676) de face sur quatorze cents (1400) pieds de profondeur et borné au-dessus (à l'Ouest) par des terres appartenant à T. H. Sutcliff au-dessous (à l'Est) par des terres appartenant à Mme Louis Guitreaux et son mari, au Nord par des terres appartenant à moi-même et au Sud par la Rivière Amite.

DEPENDANCES.

3° Une installation de moulin à scie "Wheel & Make", voitures, poulies, courroie, composées de deux "Henry Diston Inserting Tooth Saw".

Aussi une briqueterie et dépendances, bouilleurs, planches, "cross ties", 125,000 briques, "Pump Donkey", machines outils, rails élevés, etc., le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée

Termes et conditions—Ceci étant le deuxième et le dernier encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce que cela rapportera sur un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur, cependant, aura à déduire de son enchère et payer comptant au moment de la vente les frais et dépens de cette affaire et vente, se montant à environ $350 et taxes dues sur ladite propriété, s'élevant à $50.

L'acte de vente pardevant George Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 av—15 17 22—mai 1 3

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième,

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71,168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904 et adressé à E. Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci après mentionné, lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton, et le lot No 34, contigu et étant borné du côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1884, enregistrés dans le livre du bureau des transferts, 118, folio 572.

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 9, autrefois No 13 dans l'ilet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit: 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième, 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur le divisant du lot No 8, acquis le 12 mai 1886, enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120, folio 800.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez de chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du "Belt Track de l'Ill. Central R. R."

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, 727 rue Commune.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
Journal Quotidien
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
—Paraissant le—
SAMEDI MATIN
—ET—
Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville